

Compte rendu du Conseil municipal du 17 Février 2015

Présents : Philippe Vasseur, Fatma Hérouali, Dominique Masson , Nicolas Monlezun, Jean-Michel Napieray, Didier Bazin, Jean-Christophe Pavy, Aurélie Thirion.

Secrétaire de Séance : Aurélie Thirion

Excusés : Aline Reichenbach et Patricia Thiriez.

Ordre du Jour :

- Compte administratif 2014.
 - Arrêté élagage.
- SEPOAS : prolongation du SCOT.
- Travaux en cours : enfouissement des réseaux, site internet
- Questions diverses.

Début de séance : 20h

Fin de séance : 23 h

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

Le maire présente le détail des comptes au Conseil. L'augmentation de l'excédent de clôture résulte du versement des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général pour l'opération de réhabilitation des assainissements en décalage par rapport aux dépenses comptabilisées sur un autre exercice.

	Dépenses 2014	Recettes 2014
Investissement	55 734,92 €	173 288,46 €
Fonctionnement	193 499,37 €	209 831,29 €
Total :	249 234,29 €	383 119,75 €

Résultat de l'exercice 2014 : **133 885,46 Euros**

Résultat de Clôture 2014 : **230 872,09 Euros**

Le conseil, sous la présidence du doyen d'âge, Jean-Michel Napieray, vote par 8 voix favorables le compte administratif 2014.

ARRETE ELAGAGE : Après le rappel à tous les habitants de l'arrêté, la commission de travail propose au conseil d'adresser un courrier nominatif aux propriétaires recensés pour lesquels des travaux sont nécessaires.

Un courrier simple sera adressé à 28 personnes indiquant les travaux à réaliser. Un autre courrier sera remis en main propre aux 6 propriétaires concernés par des travaux plus importants. Le conseil donne son accord au projet de courrier dont les modèles sont annexés.

SYNDICAT d'ETUDE ET PROGRAMMATION DE L'OISE ET DE L' AISNE SOISSONNAISES :

Ce syndicat regroupe les cantons de Vic sur Aisne et Attichy. L'activité du Syndicat est restreinte au SCOT dont il est l'auteur. La loi impose une évaluation du SCOT (Schéma de cohérence Territorial) au bout de 6 ans et une adaptation à la loi du Grenelle de l'environnement. La question se pose de la poursuite du Syndicat et donc de la mise en conformité du SCOT pour un coût de 60000 € ou de la cessation du Syndicat ce qui obligerait à un nouveau SCOT dont le coût serait de 140000 €. Le comité syndical du SEPOAS, dans sa séance du 28 janvier 2015, a décidé à l'unanimité, la prolongation du SCOT pour une durée de 6 ans.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité moins une abstention la modification des statuts du SEPOAS dont l'article 5 devient : La durée du Syndicat est prorogée jusqu'au 31 décembre 2021 (au lieu du 31 décembre 2015).

TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux qui ont démarré début février sur le RD 172 se poursuivent sans difficultés majeures.

SITE INTERNET

Différents points sont abordés sur la finalisation du site qui nécessitent des précisions. L'ouverture est proche.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

La fête du village : les devis et recherches sont en cours.

Organisation d'une soirée choucroute le 14 Mars 2015 par le foyer rural.

Intervention de l'association d'insertion sociale « Les chemins verts » sur le domaine communal.

Bilan de la réunion avec la voirie départementale : les problèmes liés à la vitesse excessive dans le village relèvent des pouvoirs de police du maire de la commune. L'ADICA, structure départementale pour l'ingénierie des petites communes en remplacement de l'ATESAT, a été contactée pour nous aider dans les aménagements nécessaires.

La mairie met en vente du bois : 25 euros / stère. Les personnes intéressées doivent contacter la mairie.

Création d'un accès handicapé dans l'église.

Jointoiment autour de l'église

Réflexions sur l'aménagement de la Sente du marais.

Des demandes de devis seront lancées pour les travaux de réfection du Hall de la mairie dont la couverture fuit.

Philippe Vasseur, Jean-Michel Napieray, Aurélie Thirion et Tristan Leroux sont missionnés pour faire des propositions au conseil.

Travaux de voiries :

- Projet de réparation de la RD17 (rue de Cœuvres et Valsery et rue des verte-feuilles) : les réparations seront effectuées lorsque la déviation du village de Montgobert sera suspendue.
- Réparation prévue de l'affaissement de la chaussée rue des Tourelles (face à la rue de la Cense). Celle-ci n'interviendra qu'après que les travaux d'enfouissement ne soient terminés.
- Réparation prévue du pont de la rue du moulin par la communauté de commune dans le courant du printemps 2015.
- Travaux de gravillonnage 2015 :
Une partie de la rue du Translon, rue de l'étang, rue de la Fontaine, rue Narcisse Lefevre après l'enfouissement des réseaux et éventuellement le bas de la rue du Verly.
- Bordurage de 50 m dans le virage rue Joseph Petitbrouaud.
- Gestion du problème des gravillons sur les trottoirs qui longent la mairie selon le procédé rue Paul Bazin et rue Joseph Petitbrouaud.

La séance est levée à 22 h 30.